

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 mars 2025

VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 907)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL604

présenté par
M. Caure, rapporteur

ARTICLE 22

À la seconde phrase de l'alinéa 7, substituer aux mots :

« au moins soit conduite »

les mots :

« soit conduite au moins ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.